

SPECIAL RENTREE



*INSTITUTION
SAINT-JEAN
2024/2025*

Ecole Maternelle et Élémentaire
45, rue St Josse 68000 COLMAR
☎03.89.41.16.45
E-mail : ecole@st-jean-colmar.fr
Site internet : www.st-jean-colmar.fr

INSTITUTION SAINT-JEAN

Chef d'Etablissement coordinateur
M. Philippe HAAS

Chef d'Etablissement du 1^{er} degré
: Mme Laurence PICHON



ECOLE ELEMENTAIRE

45 rue Saint-Josse
68000 COLMAR
☎ 03 89 41 16 45

Secrétariat et accueil :

Mme Elodie RIETSCH
mail via Ecole Directe

Mme Paola IMPELLIZZERI
ecole@st-jean-colmar.fr



ECOLE MATERNELLE

18 rue des fleurs
68000 COLMAR
☎ 03 89 20 63 86

Accueil à la maternelle :

Mme Pascaline GENTNER
responsable-maternelle@st-jean-colmar.fr
ou mail via Ecole Directe



Conseillère Principale d'Education

CPE : Mme Aurélie RITTER :
☎ 07.62.64.17.20
cpe-primaire@st-jean-colmar.fr
ou mail via Ecole Directe



Comptabilité : Mme Fabienne WEIGEL
☎ 03.89.20.63.92
comptabilite@st-jean-colmar.fr
ou mail via Ecole Directe

Sierra



ECOLE DIRECTE

<https://www.ecoledirecte.com>



Espace numérique de travail et l'interface « Famille, Ecole ».
Toutes les informations passent par Ecole Directe.
Les nouveaux arrivants recevront un courrier papier avec le code d'accès la première semaine de septembre.

Rentrée 2024/2025



Lundi 2 septembre 2024 : RENTREE ELEMENTAIRE

Rentrée des classes CM2 / CM1 / CE2 / CE1 / CP / CII / ULIS

8h00 : CM1	10h00 : ULIS
8h30 : CM2	et ULIS TSL
9h00 : CE1, CE2 et CE1-CE2	10h30 : 1 ^{er} groupe CP 11h00 : 2 nd Groupe CP
9h45 : 1 ^{er} Groupe CII	14h00 : 2 nd Groupe CII

➔ N'oubliez pas de passer, ce jour-là, auprès de Mme Ritter pour valider les inscriptions périscolaires.

2 et 3 septembre 2024 : RENTREE MATERNELLE

L'accueil des enfants en classe maternelle est un moment important et particulièrement délicat surtout pour les plus petits.

Afin de leur permettre de vivre le mieux possible cet évènement, la rentrée sera échelonnée pour personnaliser l'accueil, entourer plus spécifiquement l'enfant demi-pensionnaire et réduire la durée des gros chagrins.

Lundi 2 septembre 2024 :

à 9h Première moitié des Moyennes et Grandes sections
10h Première moitié des Petites sections

Mardi 3 septembre 2024 :

à 9h Seconde moitié des Moyennes et Grandes sections
10h Seconde moitié des Petites sections

***Jeudi 5 septembre : tous les enfants de la maternelle sont en classe.
Un courrier individuel sera adressé aux familles pour signaler le jour exact de rentrée.***

Le périscolaire (demi-pension, garderie et étude) fonctionne dès le premier jour.

Calendrier de l'année scolaire 2024/2025

Tout calendrier est susceptible d'évoluer. Rien n'est figé

Vacances

Vacances de la Toussaint	: du vendredi 18 octobre 2024 au soir au lundi 4 novembre 2024 au matin
Vacances de Noël	: du vendredi 20 décembre 2024 au soir au mardi 7 janvier 2025 au matin Journée pédagogique le lundi 6 janvier : il n'y aura pas cours
Vacances d'Hiver	: du vendredi 7 février 2025 au soir au lundi 24 février 2025 au matin
Vacances de Pâques	: du vendredi 4 avril 2025 au soir au mardi 22 avril 2025 au matin
Ascension	: du mardi 27 mai au soir au lundi 2 juin au matin
Fin d'année scolaire	: mardi 1^{er} juillet 2025 après les cours



L'école étant obligatoire, merci de vous tenir aux dates des vacances scolaires

Jours fériés : Vendredi 1^{er} Novembre 2024 ; Fête du travail : Jeudi 1^{er} mai 2025 ;
Jeudi 8 mai 2025 ; Lundi de Pentecôte : lundi 9 juin 2025.

Temps forts de l'école :

- Cinéma de plein air : vendredi 20 septembre 2024
- Portes Ouvertes : Samedi 16 novembre 2024
- Marché de St-Nicolas : Vendredi 6 décembre 2024
- Journée pédagogique : Vendredi 21 mars 2025 : il n'y aura pas cours**
- Fête de l'école : Vendredi 27 juin 2025

Vendredi 6 septembre 2024 à 17h (jusqu'à 17h45 en salle maternelle) :
Réunion préparatoire pour les parents souhaitant accompagner à la **piscine**

Réunions de rentrée parents :18h00

- Vendredi 06 septembre : MATERNELLE
- Mardi 10 septembre : CP, CE1, CE2 et CE1-CE2
- Vendredi 13 septembre : ULIS école, ULIS TSL et Cycle II
- Mardi 17 septembre : CM1 et CM2

Accueil au quotidien

Horaires de notre école

A l'école maternelle

Nous rappelons que **les enfants doivent être accompagnés et être recherchés par les parents**. L'enfant ne peut pas être seul dans le hall ou sur le parking.

Accueil : 7h30-8h15

Les enfants sont accueillis dès 7h30 dans le hall et à partir de 7h45 dans les classes.

Matinée : 8h15-12h00

A partir de 8h15, portes et portails sont fermés par mesure de sécurité.

Après-midi : 13h55-16h00

Fermeture du portail à 14h00

Garderie : 16h00-18h30

! En dehors de ces horaires d'ouverture, les entrées se font uniquement par le site de l'élémentaire.

A l'école élémentaire

Accueil :

- A partir de 7h30 dans la cour
- Montée dans les classes à partir de 7h45

Matinée : 7h55-11h50

Récréation : 9h45-10h05

Après-midi : 13h45-16h00

Etude : 16h00-18h30

L'après 16h

Les sorties de la garderie et des études sont organisées de la façon suivante :

1^{ère} sortie : 17h00, 2^{ème} sortie : 17h30, 3^{ème} sortie : 18h00

Les élèves de l'école élémentaire peuvent (sur demande des parents) rejoindre leurs frères/sœurs sur le site de la Maternelle à midi et 16h00 uniquement. Ils n'entrent pas dans le bâtiment « Maternelle » mais attendent sous l'auvent du CEPAZ..

NB : Merci de noter qu'aucune surveillance des enfants de l'élémentaire n'est assurée côté maternelle. (Elle n'est effectuée que du côté primaire)



Collation et goûter en Maternelle :

Pour le goûter du matin de votre enfant prévoyez une collation légère, fruits ou légumes toute la semaine.

A 16h00 goûter libre et raisonnable.

Collation et goûter en Élémentaire :

La collation du matin : Pour les enfants qui n'auraient pas pris de petit-déjeuner à la maison, il est possible de venir à l'école avec 1 collation qui sera prise tout de suite à 8H. Les goûters de 10h ne sont pas autorisés.

A 16h00 goûter libre et raisonnable.

Dépose minute



Un dépose minute maternelle réservé aux parents d'enfants en maternelle :



Nous savons très bien que le stationnement aux abords de l'établissement est compliqué, c'est pourquoi, nous faisons appel à votre civisme et nous vous rappelons que la 1ère heure au parking Saint-Josse est gratuite. Merci d'avance pour votre compréhension.



INFORMATIONS ECONOMAT



VOUS POUVEZ TOUT RÉGLER SUR ECOLE DIRECTE

Repas, étude, scolarité

Cantine : 8.50 € Etude / Garderie : 4.80 €

<https://www.ecoledirecte.com>

Connectez-vous avec vos identifiants « parents »
Cliquez sur la carte bancaire : plusieurs règlements sont proposés.

ATTENTION à bien faire les règlements par enfant

Les tickets étude, garderie

sont à retirer

- au secrétariat pour les classes élémentaires
- à l'accueil pour les classes maternelles

Etude et demi-pension :

Pour toute modification en cours d'année, veuillez le signaler à la comptabilité avant la fin du trimestre précédent.

Pour honorer les factures en espèces ou pour tout problème relatif à la facturation, merci de vous adresser directement à la comptabilité qui se trouve au collège (**sauf mercredi**) :

3 route de Bâle

☎ 03.89.20.63.92

Pour toute demande d'information veuillez contacter :

comptabilite@st-jean-colmar.fr

ou mail Sur ECOLE DIRECTE à Mme WEIGEL

Aide financière pour la cantine

Depuis quelques années, la ville de Colmar participe au coût de la demi-pension des enfants scolarisés (à la maternelle et à l'école élémentaire uniquement) pour les familles dont l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023 comporte la mention : « **Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu** » et que la ligne « **Impôt sur le revenu avant corrections** » indique 0.

Seuls les enfants Colmariens sont concernés.

Les familles désireuses de bénéficier de cette **aide remettront en début d'année scolaire le certificat de non imposition à la comptabilité.**



PROJET DE LA MANECANTERIE DE SAINT-JEAN

PRESENTATION DU CURSUS :

La Manécanterie de Saint-Jean rassemble aujourd'hui 160 chanteurs de 7 à 15 ans et a été créée en septembre 2005 par Benoît Kiry. Elle accueille et forme des enfants du CE1 à la 3^e dans le cadre scolaire avec **aménagement d'horaires** afin de leur fournir une **formation vocale solide** avec des enseignants compétents.

L'équipe pédagogique dispense un volume d'heures hebdomadaire (Répétitions, formation musicale, déchiffrage et technique vocale) et organise différents événements selon **un calendrier** distribué en début d'année.

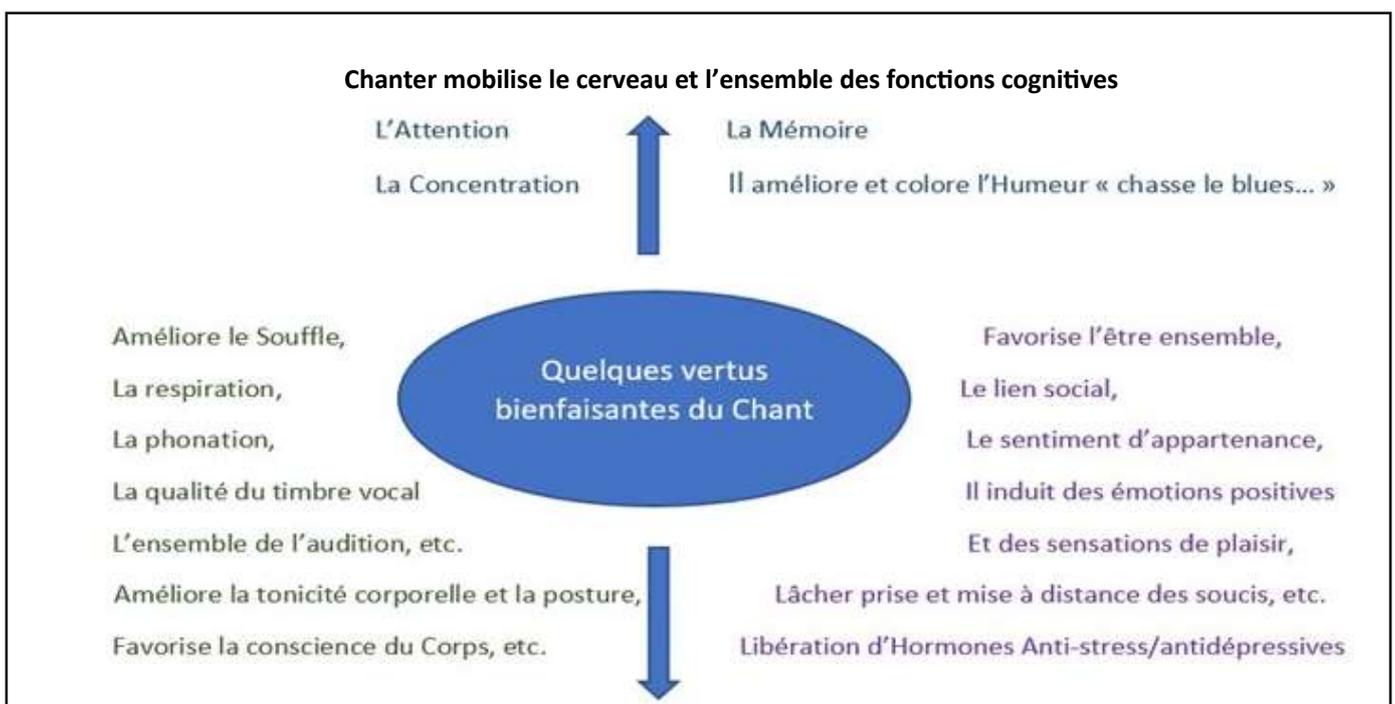
Cette formation coûte 350€ par choriste pour une année (hors sorties), Il n'est demandé qu'une cotisation de 65€ aux familles, l'association de la Manécanterie finance les 290€ restant par choriste.

ACTUELLEMENT LA MANECANTERIE RASSEMBLE 4 CHOEURS :

- **les Croq'Notes**, chœur mixte de CE1 et CE2 a pour vocation la découverte et la pratique du chant choral.
- **la Pré-Manécanterie**, chœur de filles de CM1 et CM2 apporte une réelle formation musicale en complément de la scolarité et ce, indépendamment du niveau scolaire de l'enfant, qui consacre en moyenne quatre heures par semaine à cette activité. L'association et l'Institution Saint Jean ont fait le choix de l'excellence et mettent à disposition des professeurs qui leur enseignent la formation musicale, le déchiffrage, le chant choral, la technique vocale et aussi la mise en scène par le mouvement.
- **la Manécanterie**, chœur de filles collégiennes poursuivent leur formation musicale. La savoir vivre ensemble, découvrir le sens du sacré mais aussi s'épanouir dans la musique profane, sont autant d'objectifs qui concourent au développement personnel et artistique des jeunes filles.
- **le Chœur de Garçons** de CM1, CM2, 6^e et 5^e a été créé en septembre 2021 à la demande des élèves de l'Institution Saint-Jean. Il permet aux garçons de chanter en chœur deux fois par semaine, de découvrir les exigences et les bénéfices du chant choral. La vie du groupe est consolidée par un stage de chant qui dispense une formation complémentaire et renforce les liens du groupe. Une tournée à la rencontre d'autres chœurs favorise les échanges musicaux et humains.

La Manécanterie est affiliée à la fédération nationale des Pueri Cantores, qui depuis 60 ans rassemble 100 chœurs composés de plus de 3000 Petits Chanteurs. Les valeurs qui animent ce mouvement sont l'éducation humaine et l'apprentissage d'un répertoire riche et varié qui constitue un véritable patrimoine culturel.

Au-delà de la formation musicale, ce projet permet de développer des valeurs humaines comme le respect, l'écoute, la vie en groupe qui font grandir l'être. « *le reflet de notre Être et de nos émotions* ». Aristote (384 avant J.C)



Chanter favorise l'enracinement et l'ancrage au sol

(Jean-François Labit, Musicothérapeute clinicien 2021)

MATERNELLE

Petits conseils pour une rentrée en douceur :

1. Restez un peu avec votre enfant.
2. Prévenez-le quand vous partez.
3. Ecoutez les « au revoir ».
4. Laissez-le emmener son doudou.
5. Rassurez votre enfant en lui expliquant le programme de la journée (s'il mange à la cantine, reste à la garderie, la personne qui vient le chercher et à quelle heure...)



Cet été :

1. **Préparer votre enfant à la propreté.** La rentrée en PS se fait sans couche. Pour les temps de sieste, nous accepterons des couches culottes type « pull up ». Dans tous les cas, afin de favoriser l'autonomie, nous vous demandons de lui mettre des pantalons larges (ex : jogging) et profiter des vacances d'été pour qu'il s'entraîne à se changer seul (mettre et enlever la couche, s'habiller et se déshabiller).
2. **Préparer à l'autonomie :** s'entraîner à mettre ses chaussons, ses chaussures, s'entraîner à s'habiller et se déshabiller pour aller aux toilettes.
3. **Travailler le langage :** Répondre à son prénom, demander à aller aux toilettes, parler et passer des temps de plus en plus longs sans tétine, regarder des imagiers.
4. **Travailler la motricité :** Votre enfant est prêt : il doit découper, coller, faire de la pâte à modeler, transvaser, jouer avec l'eau, le sable ...
5. Si votre enfant n'est pas allé à la crèche, n'hésitez pas à vous rendre dans des **lieux de socialisation** afin que votre enfant découvre la vie en groupe : Médiathèque, petits spectacles, ateliers...



Liste de fournitures pour les élèves de Maternelle

Année 2024-2025

- **Un sac** (sans roulette) que l'enfant peut ouvrir et fermer seul. On doit pouvoir y glisser facilement un petit cahier ou une pochette type A5. (la pochette ou le cahier seront fournis par l'école).
- **Une boîte à goûter, une gourde** que l'enfant peut ouvrir et fermer seul **et une serviette de table**
- **Un tablier longues manches en tissu coton**, que l'enfant portera au quotidien. (Pas de tablier en plastique).
- **Une paire de chaussons** adaptée à des séances de motricité (antidérapant) facile à enfiler pour l'enfant (pensez à bien écrire le prénom à l'intérieur ou mettre un signe distinctif).
- **2 boîtes de mouchoirs**
- **4 photos d'identités récentes** de l'enfant
- **Un sac** contenant des habits de rechange (il restera au crochet de l'enfant en cas de besoin).

Pour les enfants de PS et les MS qui font encore la sieste :

- **un coussin**
- **un drap de bain**
- **une petite couverture**
- **le doudou** pour la sieste (il restera dans le lit de l'enfant)



Enfin, pensez à marquer toutes les affaires des enfants (Nom et prénom).

L'équipe enseignante.

Sont interdits:

1. Le vernis
2. Les chaussures clignotantes
3. Les tee shirts à sequins
4. Les chaussures et les vêtements que l'enfant ne peut pas enfiler et mettre de façon autonome (chaussures à lacets, salopette, combinaison...)
5. Les bijoux jouets



2024/2025



Liste des fournitures ULIS et ULIS TSL

- 1 cartable
- 1 trousse avec feutres et crayons de couleur
- 1 trousse vide pour ranger le matériel distribué en classe
- 1 ardoise + 1 chiffon (gant de toilette)
- 2 pochettes plastiques élastiquées : 1 bleue + 1 rouge
- 1 classeur grand format (4 anneaux)
- 1 gobelet et 1 gourde
- 1 tablier (ou une vieille chemise) pour la peinture
- des chaussons de rythmique dans un sac qui reste au crochet (salle de sport)

Le matériel en bon état peut être réutilisé, d'une année sur l'autre

En plus pour les élèves ULIS TSL uniquement

- Un agenda
- 2 stylos LEGAMI avec recharges bleues
- 1 stylo 4 couleurs

Les fournitures achetées par l'école seront indiquées sur la facture annuelle dans la rubrique « fournitures scolaires »

- les cahiers
- stylos, crayons à papier, colle, gomme, règle
- peintures, pinceaux
- papier à dessin blanc et couleurs
- fournitures de bricolage

CYCLE 2 deux types de classes :

Les classes à simple niveau CP CE1 CE2

Le suivi des programmes scolaires de l'Education Nationale.
Un accompagnement individualisé grâce à la différenciation pédagogique.
Une écoute et une vigilance face au décrochage scolaire.
Une observation fine des difficultés de chaque élève.
Des leçons dynamiques faisant participer tous les élèves.
Un accompagnement vers l'autonomie dans le travail scolaire.
L'utilisation d'une méthode explicite des apprentissages.

Les classes de cycle 2 :

Le suivi des programmes scolaires de l'Education Nationale.
Un accompagnement individualisé grâce à la différenciation pédagogique.
Une écoute et une vigilance face au décrochage scolaire.
Une observation fine des difficultés de chaque élève.
Des leçons dynamiques faisant participer tous les élèves.
Un accompagnement vers l'autonomie dans le travail scolaire.
L'utilisation d'une méthode explicite des apprentissages.

Des projets fédérateurs qui motivent les élèves dans leurs apprentissages :

- Un thème sur l'année en relation avec la lecture et l'apport culturel.

Des projets fédérateurs qui motivent les élèves dans leurs apprentissages :

- Un thème par période qui permet un apport culturel.

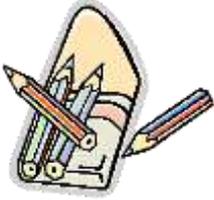
L'organisation de la classe

- Une enseignante référente par classe pour un an.
- Un échange annuel inter-niveaux pour le suivi des élèves.
- Un décloisonnement une fois par semaine.
- Des travaux de groupes selon les besoins observés.
- Un accompagnement vers l'autonomie.

L'organisation de la classe

- Une enseignante référente par classe pour trois ans.
- Une classe flexible.
- Un décloisonnement une fois par jour.
- Des travaux en ateliers suivant la progression de chaque élève.
- Un accompagnement vers l'autonomie.

2024/2025



Liste des fournitures CP

- 1 cartable (sans roulettes) et assez grand pour contenir un classeur (pas de sac à dos)
- 2 trousses (non métalliques)
- 1 ancienne trousse pour le matériel de réserve
- 1 chiffon d'ardoise
- 1 paire de chaussons de rythmique (sauf contre-indication médicale)
- 1 boîte de mouchoirs
- 1 paire de baskets dans un tote-bag
- 1 grand T-shirt pour la peinture
- 1 gourde

!Tout le matériel devra être obligatoirement étiqueté au nom de l'enfant.

Fournitures achetées par l'école par souci d'avoir le matériel adapté.

Ces fournitures seront indiquées sur la facture annuelle dans la rubrique « fournitures scolaires ».

- les fichiers (lecture et maths)
- les cahiers et classeurs
- les protège-cahiers
- la peinture
- le papier dessin
- l'ardoise et les feutres à ardoise
- les feutres et les crayons de couleur
- le matériel de la trousse (gomme, taille-crayon, règle, colle, ciseaux, crayons, stylo)



Liste de fournitures CE1 2024/2025



- ↪ 1 cartable sans roulettes
- ↪ 3 trouses
- ↪ 1 ardoise blanche 17 x 24 cm
- ↪ 1 vieux gant de toilette à accrocher à l'ardoise (il servira de chiffon pour essuyer l'ardoise)
- ↪ 1 dictionnaire ROBERT **Junior** CE/CM/6^e illustré 8/11ans (**pas de format poche ni de Benjamin**)
- ↪ 1 gourde



- ↪ 1 paire de ciseaux
- ↪ 3 stylos à bille type BIC bleus (pas de stylos à poussoir)
- ↪ 3 stylos à bille type BIC verts (pas de stylos à poussoir)
- ↪ 4 surligneurs fluo de couleurs différentes.
- ↪ 2 gommes blanches
- ↪ 6 crayons à papier
- ↪ 1 taille crayon avec réservoir
- ↪ 12 feutres à ardoise BIC pointe moyenne **Bleu**
- ↪ 12 bâtons de colle UHU 40g

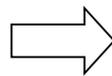


Mettre un exemplaire de chaque dans la trousse 1 et le surplus dans la trousse 2 (*trousse réserve*).

Tout doit être déballé et marqué au nom de l'enfant.



- ↪ 1 pochette de 12 crayons de couleurs.
- ↪ 1 pochette de 12 feutres de pointe moyenne.



Mettre l'ensemble dans la trousse 3.
Chaque crayon doit être déballé et marqué au nom de l'enfant.

Selon les besoins, ces fournitures devront être remplacées ou complétées tout au long de l'année.

Le complément vous sera facturé sur la facture annuelle dans la rubrique « fournitures scolaires ».

Il comprend

- ↪ Les cahiers.
- ↪ 1 classeur.
- ↪ 1 règle de 20cm et une équerre.
- ↪ Les livres de lecture suivie.
- ↪ 1 agenda.
- ↪ 1 fichier de géométrie et 1 fichier de mathématiques.
- ↪ 1 porte-vue.
- ↪ Des pochettes cartonnées à élastique.
- ↪ Du matériel de peinture et d'art visuel.



**on y va , on y va ...
c'est la rentrée**



2024/2025 Liste des fournitures CE2

- 1 agenda (une journée par page)
- 1 ardoise blanche avec 1 chiffon
- 1 pochette de feutres (pointe moyenne)
- 1 boîte de crayons de couleurs
- 1 paire de baskets et un jogging (**Venir en tenue le jour de sport**)
- 1 dictionnaire (Robert junior de préférence, celui utilisé en CE1)
- 2 boîtes de mouchoirs en papier
- 1 vieux tee-shirt pour les activités de peinture
- 1 compas
- 1 surligneur fluo jaune
- 1 gourde
- 1 Tote bag pour la médiathèque (avec le nom dessus)

1 trousse garnie avec :

- 1 bic rouge, 1 bic bleu, 1 bic vert, 1 bic noir (pas de de stylo 4 couleurs)
- 1 équerre
- 1 stylo à encre pointe fine et cartouches d'encre bleue + 2 effaceurs
- 1 crayon à papier
- 1 gomme
- 2 feutres d'ardoise
- 1 paire de ciseaux adaptée à la main de votre enfant (attention aux ciseaux gauchers)
- 1 taille crayon avec réserve
- 2 grands tubes de colle en stick UHU

Merci de vérifier régulièrement le matériel de votre enfant et à chaque retour de vacances.

Important : Veillez à bien marquer toutes ces affaires au nom de votre enfant.

Fournitures achetées par l'école par souci d'avoir le matériel adapté.
Ces fournitures seront indiquées sur la facture annuelle dans la rubrique « fournitures scolaires ».

- les cahiers (petits et maxi)
- 1 pochette à rabats en plastique
- les pochettes transparentes
- les feuilles de dessin (blanc et couleur)
- le matériel d'art plastique et de bricolage (pinceaux, peinture...)
- le porte-vues
- fichiers français, mathématiques, éveil à la foi



Liste fournitures CE1/CE2 2024-2025

Dans le sac à dos/cartable (sans roulette) :

- 1 agenda (une journée par page)
- 1 ardoise blanche avec un petit chiffon (accroché si possible)
- 1 équerre
- 1 règle de 20 cm transparente et rigide
- 1 compas
- 1 gourde
- 1 dictionnaire (Robert junior de préférence, CE/CM/6^e illustré 8/11 ans, pas de format de poche)

Dans la trousse 1 :

- 3 stylos Bic : 1 vert, 1 noir, 1 bleu (pas de 4 couleurs)
- 3 crayons de papier
- 1 gomme
- 2 feutres d'ardoise
- 1 paire de ciseaux
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 3 colles en stick UHU
- 1 surligneur jaune fluo
- 1 stylo à encre pointe fine et cartouches d'encre bleue + 2 effaceurs

Dans la trousse 2 :

- 12 crayons de couleurs
- 12 feutres (pointes moyennes)

Autres :

- 1 paire de baskets et 1 jogging (venir en tenue le jour de sport)
- 1 vieux et grand t-shirt pour la peinture
- 2 boîtes de mouchoirs en papier

➔ **Merci de vérifier les trousse de votre enfant à chaque retour de vacances**

➔ **Merci de marquer le nom de votre enfant sur chaque affaire**

Les fournitures achetées par l'école* seront indiquées sur la facture annuelle dans la rubrique « fournitures scolaires » :

- Cahiers
- Pochettes et porte-vues
- Matériel d'art plastique
- Fichiers scolaires

**Sous réserve de modifications*



Année 2024 / 2025



Matériel à fournir par la famille :

-  Cartable sans roulettes
-  2 boîtes de mouchoirs
-  Un vieux t-shirt (pour la peinture)
-  Des chaussons de rythmique (mettre le prénom de votre enfant sous/dans chaque chausson)
-  Une gourde

Tout le reste du matériel scolaire (cahiers, crayons, stylos, ...) sera fourni par l'école. Il figurera sur la facture annuelle dans la rubrique « fournitures scolaires »



2024-2025



Liste des fournitures CM1

- 1 chemise plastifiée à élastiques
- 1 boîte de crayons de couleur de bonne qualité
- 1 pochette de feutres
- 1 dictionnaire Robert junior 7-11 ans couvert et marqué au nom de l'enfant (celui du CE2)
- 1 ardoise avec un feutre et un chiffon
- 1 agenda : un jour par page marqué au nom de l'enfant.
- 1 paire de pantoufles
- 1 gourde EN PLASTIQUE
- 1 sac tissu pour les livres de la bibliothèque



*Pas de règle
Pas d'équerre
Pas de cahier de texte
Pas de gourde en métal*

1 trousse garnie avec :

- 2 crayons HB
- 1 gomme
- 1 stylo-plume à encre effaçable
- cartouches d'encre effaçable
- 1 paire de ciseaux
- 1 effaceur
- 1 taille-crayon
- 4 stylos à bille (rouge, bleu, noir, vert) non effaçables !
- 2 tubes de colle : 1 en stick et 1 en gel
- 3 surligneurs



Pas de stylo 4 couleurs

1 trousse de matériel de réserve
marquée au nom de l'enfant avec :

- 3 effaceurs
- cartouches d'encre effaçable
- 3 colles stick
- un crayon de papier
- 2 stylos verts
- 3 feutres d'ardoise
- 1 stylo à encre

Fournitures achetées par l'école

Elles seront indiquées sur la facture annuelle dans la rubrique « fournitures scolaires » :

- le classeur
- les feuilles de classeur
- les intercalaires
- le porte-vue
- la pochette trieur
- les cahiers
- les pochettes canson (blanc et couleur)
- la règle, l'équerre
- le matériel d'art
- le compas

2024/2025



Liste des fournitures CM2

- 1 trousse garnie : 1 stylo à plume + cartouches, 1 effaceur, crayon à papier HB, gomme, stylos à bille (1 noir, 1 vert, 1 bleu, 1 rouge : pas de stylo 4 couleurs ni de stylo fantaisie ; ex : Légami), 1 règle plate en plastique rigide, 1 équerre, 1 paire de ciseaux, bâton de colle (prévoir stock)
- 1 boîte de crayons de couleur de bonne qualité
- 1 pochette de feutres
- 1 ardoise + feutres d'ardoise (prévoir stock) + chiffon
- 1 agenda
- 2 boîtes de mouchoirs à tirer
- 1 gourde
- 2 surligneurs de couleurs différentes
- 1 pochette plastique à rabat (grand format et étiquetée au nom de l'enfant) **à élastique (à la place de celle cartonnée de CM1)**

Matériel déjà acquis en CM1 – à rapporter à la rentrée

- 1 dictionnaire (étiqueté au nom de l'enfant)
- 1 fichier de religion
- 1 grand classeur

**Les autres fournitures ont été achetées par l'école et facturées sous la rubrique
« fournitures scolaires »**



Organisation de la vie scolaire **à l'école élémentaire de Saint-Jean**

Chaque enfant reçoit en début d'année un carnet de liaison. Ce carnet est un outil de communication école/parents et parents/école. Il doit être en permanence en possession de l'élève. Et il est à consulter régulièrement par les parents.

1. Les absences :

Toute absence doit être signalée le matin avant 9h via ECOLEDIRECTE à Mme RITTER + copie à l'enseignant.

Au retour de l'élève, **un billet d'absence est à compléter obligatoirement dans le carnet de liaison.** Ce billet doit être apporté au secrétariat et signé par la vie scolaire.

Les absences sur temps scolaire pour convenance personnelle (weekend prolongé, vacances, déplacement familial...) doivent faire l'objet d'un courrier adressé à la Direction pour son aval.

Un document est téléchargeable sur ECOLEDIRECTE dans « espace de travail – documents pour les familles »

Pour rappel, la scolarité étant obligatoire, nous sommes tenus de signaler au rectorat ce type d'absence.

Les absences pour rendez-vous médicaux réguliers ou ponctuels, sont à signaler à l'enseignant ainsi qu'à la vie scolaire.

2. Les retards :

Fermeture du portail à 8h00. Si votre enfant est en retard, **vous devez l'accompagner jusqu'au secrétariat** et compléter un billet de retard dans son carnet, y compris pour les enfants passant par la maternelle.

3. Cantine :

L'inscription cantine se fait au trimestre via un lien google form.
Il est possible de manger occasionnellement en approvisionnant la carte cantine via Ecole Directe, au secrétariat ou à l'accueil de la maternelle.
Les absences doivent être excusées avant 10h.

4. Les études :

Les inscriptions se font par trimestre via un lien google form.
Il est possible d'acheter des tickets au secrétariat ou à l'accueil de la maternelle ou sur ECOLE DIRECTE (même procédure que pour la cantine)

Les changements d'horaires doivent être signalés par mail sur ECOLEDIRECTE à Mme RITTER avant 12h.

5. Traitements médicaux sur temps scolaire :

Les soucis de santé chroniques soumis à un traitement médical (allergies, asthme, ...) doivent faire l'objet d'un protocole d'accompagnement personnalisé (PAI) établi par le médecin de famille dès le début de l'année scolaire.

Pour les problèmes de santé ponctuels avec prise de médicaments, **une ordonnance et une autorisation parentale sont obligatoires.** L'autorisation est téléchargeable sur ECOLEDIRECTE «espace de travail – documents pour les familles »

AUCUN MEDICAMENT MEME HOMEOPATHIQUE NE PEUT ETRE DONNE SANS ORDONNANCE MEDICALE ET AUTORISATION PARENTALE.

Tous les médicaments sont obligatoirement centralisés à l'infirmerie.

6. Les sanctions :

Les sanctions sont posées dans le carnet de liaison par les enseignants ou le personnel éducatif. Une page est dédiée à la classe et une au périscolaire.

Chaque sanction doit être signée par les parents puis déposée le lendemain au secrétariat pour signature de la Conseillère Principale d'Education.

Les retenues feront l'objet d'un rendez-vous avec la direction et la CPE en présence de l'enfant.

Vous pouvez suivre les absences, retards et sanctions via Ecole directe dans l'encart Vie Scolaire.

Je reste à votre disposition pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter via Ecole Directe ou par téléphone.

La Conseillère Principale d'Education
Mm RITTER

INSCRIPTION CANTINE 2024/2025



Vous trouverez ci-dessous les liens d'inscription pour la cantine (**élémentaire et maternelle distincts**).

Comme chaque année l'inscription se fait pour l'année scolaire, avec changements possibles en début de chaque trimestre.

Les élèves qui mangeront occasionnellement pourront recharger leur badge via école directe ou directement au secrétariat.

Pour les externes ou occasionnels, vous n'avez pas besoin de compléter le formulaire.

Lien google form ELEMENTAIRE (cliquer ou copier/coller) :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSczQpulG-MAZHPS6oWLJZXBO5Pcj-V2YMCyk1GcS9pXcsAZig/viewform?usp=pp_url

Lien google form MATERNELLE (cliquer ou copier/coller)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf8b9tcZ_7NkNmrespReECUocLkw76GP8IniAatJ4GhV9ZMcA/viewform?usp=pp_url

Fermeture du lien la veille de la rentrée à 17h00. Vous pourrez le jour de la rentrée venir vérifier ou modifier les inscriptions auprès de Mme GENTNER (pour la maternelle) et de Mme RITTER (pour l'élémentaire).

INSCRIPTION ETUDES/GARDERIE

2024/2025



Comme pour la cantine les inscriptions se font via les liens ci-dessous (**maternelle et élémentaire distinct**). Comme chaque année l'inscription se fait pour l'année scolaire, avec changements possibles en début de chaque trimestre.

Sont concernés :

- Les forfaits pleins (4 jours)
- Les forfaits partiels (2 et 3 jours)

Les élèves qui viendront occasionnellement ou 1 fois par semaine pourront acheter leur ticket d'étude/de garderie via école directe ou au secrétariat, **il n'est pas nécessaire de compléter le lien dans ce cas.**

ATTENTION :

- 1. Pour des raisons de sécurité, il ne sera plus possible de récupérer les enfants de l'élémentaire en maternelle aux sorties de 17h, 17h30 et 18h.**
- 2. Chaque ¼ d'heure entamé au-delà de 18h30 sera facturé 4.80 euros**

Lien google form ETUDES ELEMENTAIRE (cliquer ou copier/coller) :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSddy31fTQn-WE9r4m1RiTnLi9DI6Diz9Lo2Q4347N6vGkEhNg/viewform?usp=pp_url

Lien google form GARDERIE MATERNELLE (cliquer ou copier/coller)

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfL990Ns2TXlckPtUUaq78KmTaTlw-ceyiUJHO5gHpElZDm9g/viewform?usp=pp_url

Fermeture du lien la veille de la rentrée à 17h00. Vous pourrez le jour de la rentrée venir vérifier ou modifier les inscriptions auprès de Mme GENTNER (pour la maternelle) et de Mme RITTER (pour l'élémentaire)

